

République Française

Département de l'Aisne

Commune de VILLERS-
COTTERÊTS

CONCLUSIONS MOTIVEES
&
AVIS DU
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

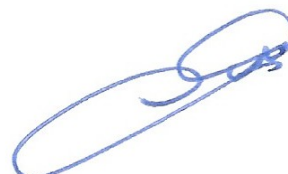
---oo0oo---

ENQUETE PUBLIQUE
PARCELLAIRE

---oo0oo---

PROJET DE RENOVATION
DU CINEMA « LES CLUBS »
A VILLERS-COTTERETS (Aisne)

Le Commissaire Enquêteur



Préambule

L'objectif de la commune de VILLERS-COTTERETS (02) est d'offrir à ses habitants une qualité de vie et un confort par la restructuration de son cinéma « Les Clubs » dans le centre ville, un lieu défini comme « Art & culture »

Objet de l'enquête

L'enquête a pour objet la demande présentée par la commune de VILLERS-COTTERETS (02) en vue de la détermination de la parcelle à déclarer cessible et l'identification de son propriétaire dans la commune de VILLERS-COTTERETS .

Rappel de l'objectif

Le projet consiste à la construction d'un local adapté pour permettre la construction d'un local pour l'installation d'une chaufferie pour le cinéma « Les Clubs » implanté Place Aristide Briand à VILLERS-COTTERETS (02), face au Château « Cité Internationale de la Langue Française.

Le seul endroit où la construction est possible se situe sur l'arrière du cinéma sur une parcelle privée.

Le cinéma « Les clubs » est un élément essentiel pour la vie de VILLERS-COTTERETS, il s'agit d'un équipement culturel jouant un rôle important dans l'attractivité de la commune en raison de l'offre qu'il propose et de son intégration dans le paysage urbain.

Il s'agit d'un lieu d'utilité publique du fait de sa fréquentation et de l'offre qu'il propose à la population

Déroulement de l'enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée dans les conditions réglementaires du Lundi 18 Septembre 2023 au Vendredi 6 Octobre 2023, soit pendant 20 jours consécutifs, pendant laquelle aucun incident n'a été relevé.

L'enquête a été menée conjointement à une enquête d'utilité publique relative au même projet.

Toutes les mesures de publicité ont été correctement mises en œuvre, affichage dans la commune, parutions dans deux journaux.

En dehors des permanences du commissaire enquêteur, toutes les personnes intéressées pouvaient prendre connaissance des pièces du dossier déposées dans les Salles Aristide Briand et Georges Bourdon à VILLERS-COTTERETS aux jours et heures d'ouverture au public et consigner ses observations sur le registre d'enquête. Les Observations pouvaient être transmises par correspondance à l'intention du Commissaire enquêteur ou envoyer par courrier électronique à l'adresse dédiée à cet effet.

Le public ne s'est pas manifesté en grand nombre dans le cadre de cette enquête.

Conclusions

Le plan parcellaire identifie clairement la parcelle concernée par le projet dans la commune de VILLERS-COTTERETS (02) et son propriétaire la SCI du 18 Juillet a été clairement identifié.

Les représentants de la SCI du 18 Juillet ont été dûment invités à s'exprimer et ont fait valoir leurs réserves.

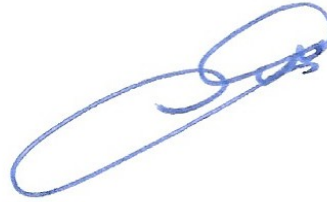
L'emprise totale du projet est de 39 m² sur la superficie totale de 544 m² de la parcelle appartenant à un seul et même propriétaire.

Le plan général des travaux est présent dans le dossier à la déclaration d'utilité publique comme les différentes hypothèses qui ont été étudiées.

Le dossier d'enquête parcellaire mis à la disposition du publique a été établi conformément au code de l'Expropriation.

Au terme de l'enquête et sur la base du dossier présenté à l'enquête, du rapport d'enquête joint j'émet un **AVIS FAVORABLE SANS RESERVE**, à la détermination de la partie de la parcelle à déclarer cessible pour la réalisation des travaux.

Fait et clos à ROCOURT SAINT MARTIN, le 4 Novembre 2023
Le commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text of the commissioner.